LES CONSORTAGES
DE LA VALLÉE DE CHAMONIX

Des sentinelles au service de l'intérêt général



Livret réalisé par l'équipe de recherche de la Chaire VALCOM, l'Université Savoie Mont Blanc, l'Université de Lausanne, avec les contributions des consorts de la vallée de Chamonix, août 2026

AVANT-PROPOS

Partout en Europe, des communautés gèrent de très longue date des ressources naturelles et des biens matériels dont elles ont collectivement l'usage. Elles s'organisent au moyen d'une gouvernance et de règles propres. Connues sous les termes génériques de « ***communaux*** », « ***communs ruraux*** » ou « ***communs fonciers*** », elles se déclinent localement sous des noms et des formes variés propres à chaque pays ou région. En France, ce sont des « ***sections de commune*** », des « ***consortages*** », des « ***prud'homies de pêche*** », des « ***cayolars*** » (...), en Suisse des « ***bourgeoisies*** », en Italie, on les nomme « ***consorteries*** », « ***regole*** » ou « ***usi civici*** » (...), au Monténégro, « ***katuns*** » (...) pour ne citer que quelques exemples.

Ils trouvent souvent leur origine au Moyen Âge et partagent une histoire marquée par des conflits d'usage, par des tentatives de répression ou de privatisation dites « ***enclosures*** ». Ceux qui, survivants, ont traversé le temps, témoignent d'une résilience remarquable et d'une capacité durable à gérer, à protéger et à partager efficacement des ressources naturelles, transmises aux générations suivantes. Ces structures ancestrales sont aussi un vecteur de lien social, un mode de transmission des savoirs et savoir-faire, un espace d'engagement des populations dans des formes de démocratie directe. Ces communs représentent un espoir dans la crise écologique et climatique que nous traversons.

Les consortages de Chamonix (Haute-Savoie) présentés dans ce livret en sont un excellent exemple. Ce livret a été conçu dans le cadre du projet interdisciplinaire « ***Communs ruraux et transition écologique : de la montagne à la mer*** », porté par la Chaire VALCOM, de l'Université de Savoie Mont Blanc, l'Université de Lausanne et financé par la Fondation de France, la Fondation de l'Université Savoie Mont Blanc et l'Université de Lausanne. Il fait suite aux travaux menés entre juin 2024 et septembre 2026 par cette équipe avec les membres des consortages des sept Montagnes de Chamonix et fait partie d'une série illustrant ces communs.

Sommaire

Avant-propos ---------- p. 1

Les communs et les consortages ---------- p. 3

Le socio-écosystème des consortages ---------- p. 7

Les évolutions paysagères au cours des siècles ---------- p. 15

Les consortages et le développement durable ---------- p. 17

Regards croisés avec les ayants droit ---------- p. 21

Paysage, patrimoine et tourisme ---------- p. 23

Le commun nourricier ---------- p. 26

La rénovation des alpages ---------- p. 27

Faire société, transmettre ---------- p. 29

Biodiversité et alpages ---------- p. 30

Le changement climatique ---------- p. 32

Gouvernance des communs ---------- p. 37

Conclusion ---------- p. 38

LES COMMUNS ET LES CONSORTAGES

On parle de « ***communaux*** » en France pour désigner divers systèmes fonciers collectifs : sections de commune, terres vaines et vagues, pacages, pâtis, consortages, cayolars, bois, palus, marais, marécages, montagnes... Ces systèmes préexistent à l'Etat moderne et sont connus sous diverses appellations selon les territoires.

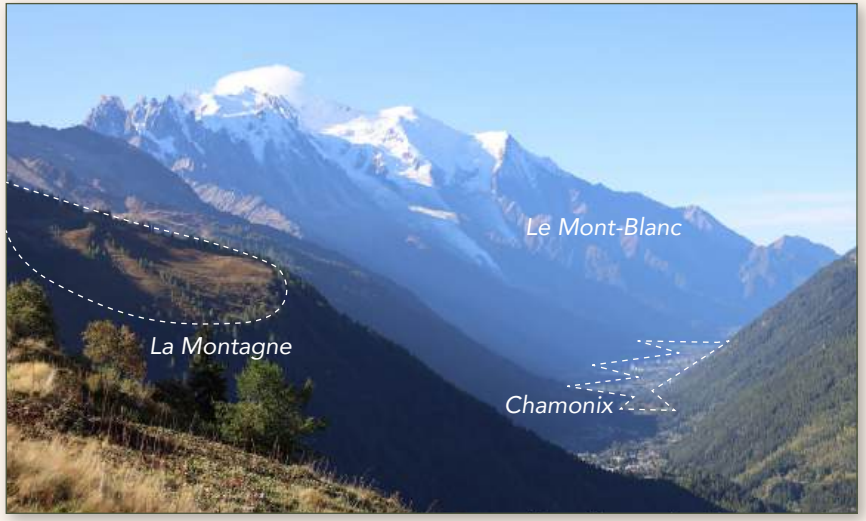
Dans la vallée de Chamonix, en France, on retrouve des « ***Montagnes*** », appartenant à des « ***consortages*** », situées en altitude entre la limite forestière et les glaciers, la haute montagne. Ce système de consortage se trouve partout autour du Mont-Blanc qui constitue un territoire de vie[1] avec son organisation propre, y compris en Italie dans la Vallée d'Aoste et dans le Valais. Le système de consortage de Chamonix remonte au moins au XI^{e} siècle.

Les consortages sont une forme de propriété collective privée. Le groupe d'ayants droit aussi nommé consortage, est propriétaire d'une Montagne et de ses ressources (herbe, eau, bois...). La Montagne est un pâturage d'été, un alpage situé en altitude sur des replats, qui sont dits « ***plans*** », praticables par les troupeaux. Ce groupe est intemporel et ne peut pas diviser la propriété de la Montagne entre ses membres qui sont appelés les « ***consorts*** ». Ils se transmettent les titres portant sur la Montagne principalement de manière héréditaire.

Historiquement, les titres que se transmettent les consorts sont des « ***parts d'alpage*** » (localement dénommés « ***fonds de vaches*** »), autrement dit tout ce qui est nécessaire à la vache ainsi que le droit de mettre une vache en pacage sur la Montagne. On parle alors d'« ***inalpage*** ». Le calcul du nombre de bêtes et donc de parts, était réalisé à l'origine selon la capacité maximale de vaches que pouvait accueillir chaque Montagne sans épuiser la ressource herbeuse.

1. Définis par le consortium des APAC (Aires du Patrimoine Autochtone et Communautaire) comme étant les territoires et les aires qui sont gouvernés, gérés et conservés par les Peuples Autochtones gardiens et les communautés locales gardiennes.

C'est pourquoi, lors des héritages, il n'était pas possible d'augmenter le nombre de « ***parts d'alpage*** » à transmettre. Lorsqu'il y avait plusieurs héritiers, on transmettait des pieds de vaches ou des ongles, ce qui obligeait les consorts à trouver des solutions pour unifier les parts, car il était nécessaire de détenir une part complète pour inalper une vache. Par exemple, la bête de l'un était mise une année sur deux en alpage en alternance avec celle de l'autre. Aujourd'hui, il y a un responsable par famille pour éviter la fragmentation des parts.



Vue sur Chamonix et sur la Montagne du Péclerey (abandonnée), depuis la Montagne de Charamillon (encore active)

Les sept Montagnes de Chamonix

Aujourd'hui, dans la vallée de Chamonix, sept Montagnes organisées en consortages et toujours actives, la Flégère et la Glière, les Chéserys, Balme, Charamillon, Lognan, la Pendant et Blaitière, ont choisi de se regrouper dans l'Association des Alpages de la Vallée de Chamonix (AAVC). Il faut y ajouter quelques autres qui sont peu ou pas utilisées, mais qui appartiennent toujours à des sociétés de consorts et ne demandent qu'à être réactivées, les Montagnes de Pormenaz, de Bayer, du Péclerey, des Posettes, ainsi que les Vioz et Charlanon.

Propriétés des consortages de l'Association des Alpages de la Vallée de Chamonix

Consortages

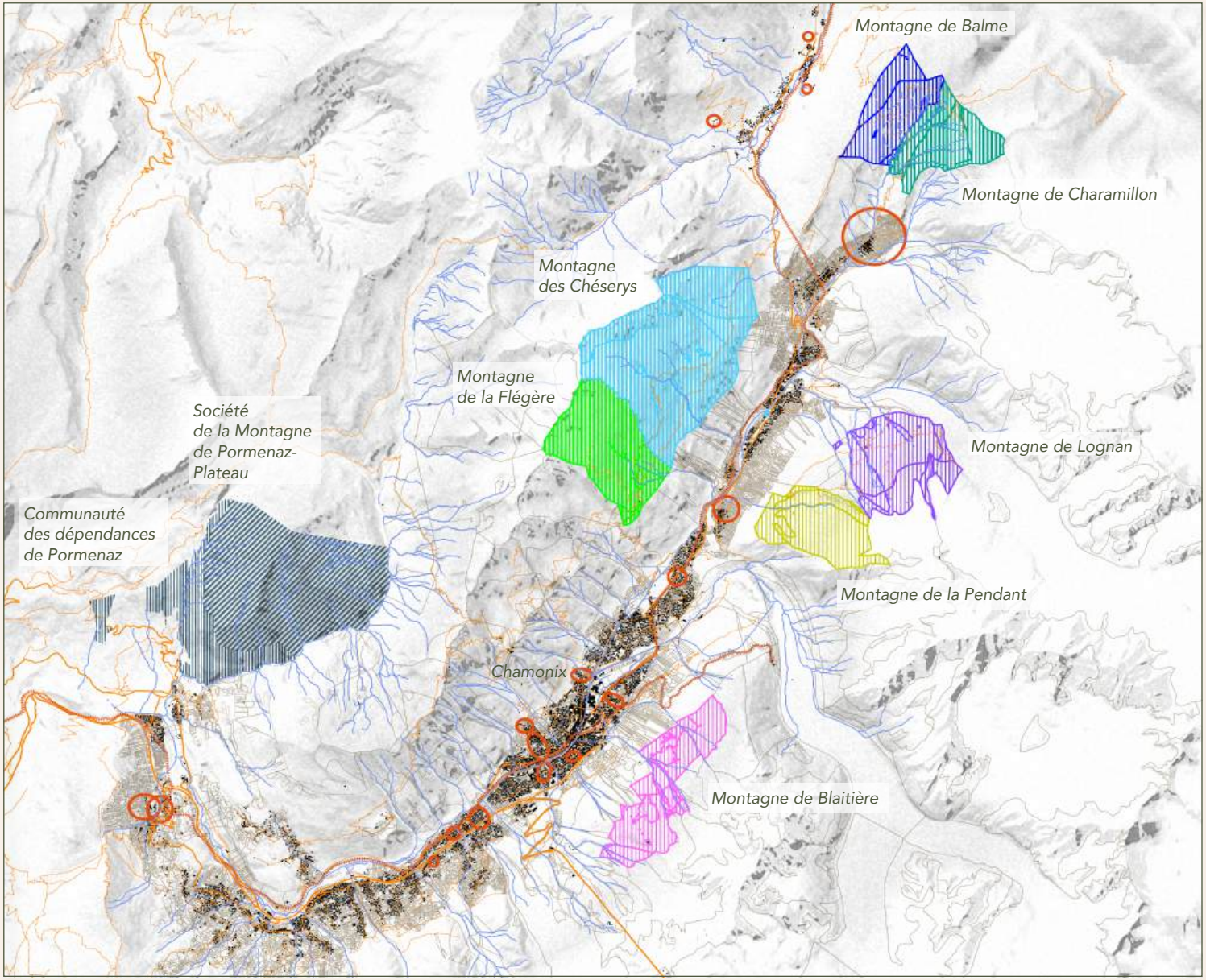
- *Montagne de Lognan*
- *Montagne de Blaitière*
- *Montagne de Charamillon*
- *Montagne de la Pendant*
- *Montagne de la Flégère*
- *Montagne des Chéserys*
- *Montagne de Balme*

Autres propriétés collectives

- *Ensembles de parcelles appartenant à une section de commune*
- *Société de la Montagne de Pormenaz Plateau*
- *Communauté des dépendances de Pormenaz*

- *Cours d'eau*
- *Routes principales*
- *Routes secondaires, chemins d'exploitation, pistes, sentiers*
- *Voies ferrées*
- *Bâti*

Conception de la carte et mise en forme,
J. Ambrosio, A. Meuris, avec les données des consorts
et d'après les données IGN et de la Bd-Topo



LE SOCIO-ÉCOSYSTÈME DES CONSORTAGES

Ces consortages concernent plusieurs étages de la vallée. Ce qu'il faut comprendre, c'est que les troupeaux y transhumaient et y transhument toujours.

L'hiver

Les troupeaux sont en bas de vallée, au village, dans des « ***écuries*** » qui les abritent du froid et sont nourris avec une herbe d'hiver, le foin, dont la production est conservée dans des « ***granges*** ». Elle était et reste un fort enjeu pour les éleveurs de la vallée. Elle se faisait dans de petites parcelles en lanières des espaces plans du bas de la vallée. Avant l'avènement des voitures et des supermarchés, ces parcelles en lanières produisaient aussi l'alimentation des humains. A partir des années 1960, avec l'industrialisation du tourisme, elles ne sont plus consacrées à la production alimentaire, mais à la construction de résidences secondaires pour accueillir les touristes pour le ski et la haute montagne. Les éleveurs paysans changent alors de métiers et deviennent moniteurs de ski, guides de haute montagne, hôteliers, restaurateurs, hébergeurs en gîtes.

Le printemps

Les troupeaux sont mis au pacage dans les prés du bas de la vallée qu'ils « ***fument*** » avec leurs déjections. Ce sont ces parcelles qui ont depuis été occupées par la construction des hébergements touristiques.

L'été

Au fur et à mesure du dégel, les troupeaux sont montés en alpage, « ***inalpés*** », selon la répartition des Montagnes entre les consorts en « ***parts d'alpage*** ». Il y avait parfois plusieurs écuries dans les Montagnes, en bas pour profiter de la première herbe au dégel, en haut pour aller rechercher la moindre ressource herbeuse.



De gauche à droite : Tourisme de masse à partir des années 1970 - Les Montagnes actuelles - Illustrations C. Baquedano

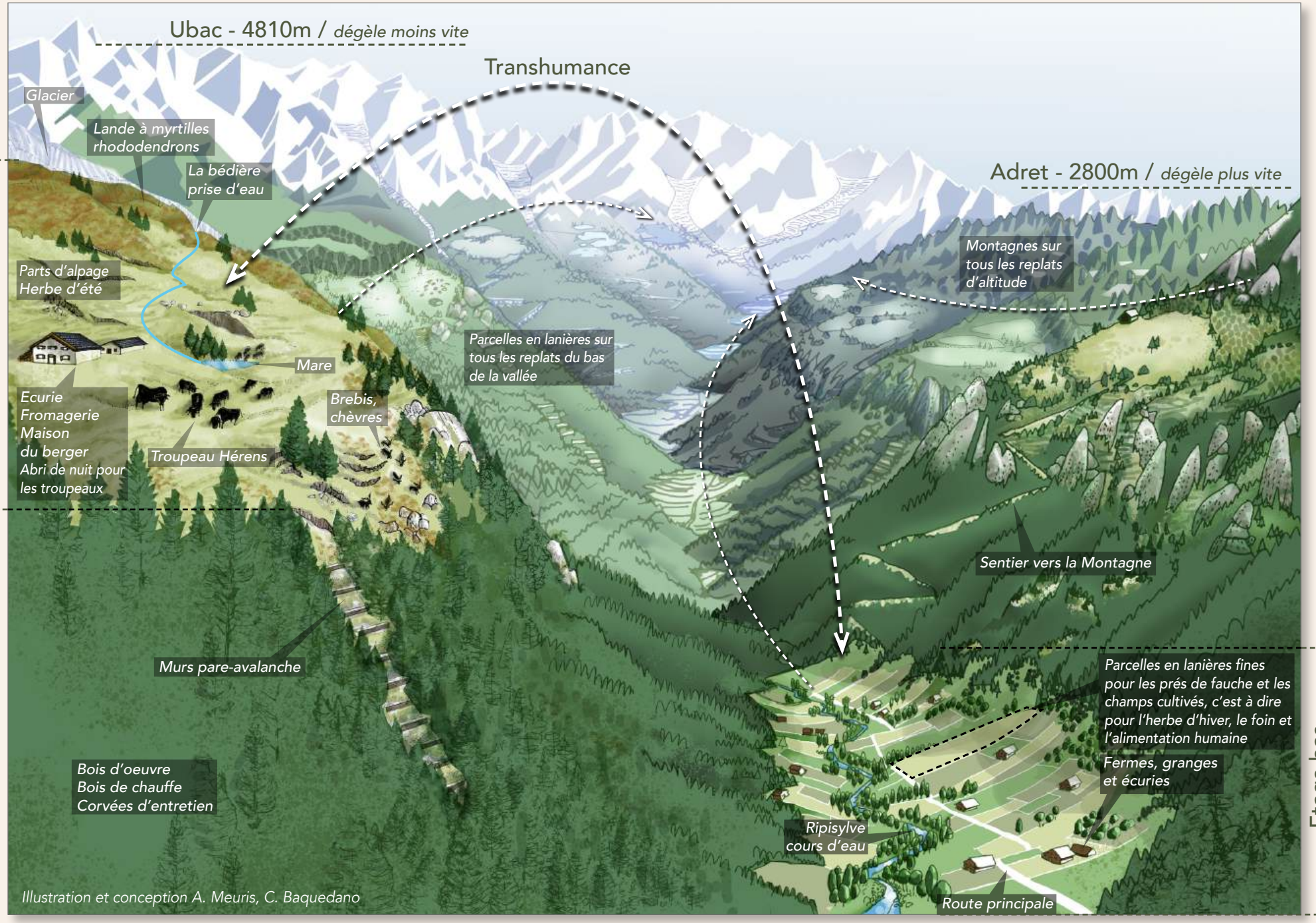
L'« adret », le versant de la vallée exposé au sud, dégelé plus tôt, était prisé pour inalper rapidement les troupeaux et l'« ubac », exposé au nord, était le versant froid qui dégelait plus tard. Une prise d'eau sous le glacier, la « ***bédière*** », amenait l'eau dans des bassins ou abreuvoirs pour les troupeaux. Aujourd'hui, avec le réchauffement climatique et le recul des glaciers, l'adret se dessèche plus vite, alors que l'ubac est prisé pour sa rosée qui peut permettre à un troupeau de ne pas boire. La ressource en eau est ainsi un facteur limitant pour l'élevage. Avec le recul des glaciers, cette question se pose avec acuité et des solutions de stockage sont envisagées. En bas, les parcelles en lanières sont fauchées pour le foin. Ce sont elles qui seront construites par la suite.

L'automne

Les troupeaux sont redescendus dans les prairies et champs de fond de vallée qu'ils broutent et fument avec leurs déjections. C'est de ce système que vient le mot « **transhumance** », formé à partir du latin trans « **au-delà** » et humus « **terre** », la partie fertile du sol. Ensuite le cycle recommence.

Un socio-écosystème qui résiste aux mutations et aux crises

Dans les années 1960, la massification du tourisme bouleverse les systèmes traditionnels des consortages. Aujourd'hui, les consorts sont en première ligne face au changement climatique et à la crise écosystémique, autour de l'eau, la biodiversité, les paysages, la protection contre les avalanches, la survie du système agricole face aux sécheresses, le maintien de l'élevage dans la vallée. C'est à eux, notamment, que revient le soin de répondre à ces défis pour l'avenir de la vallée de Chamonix.

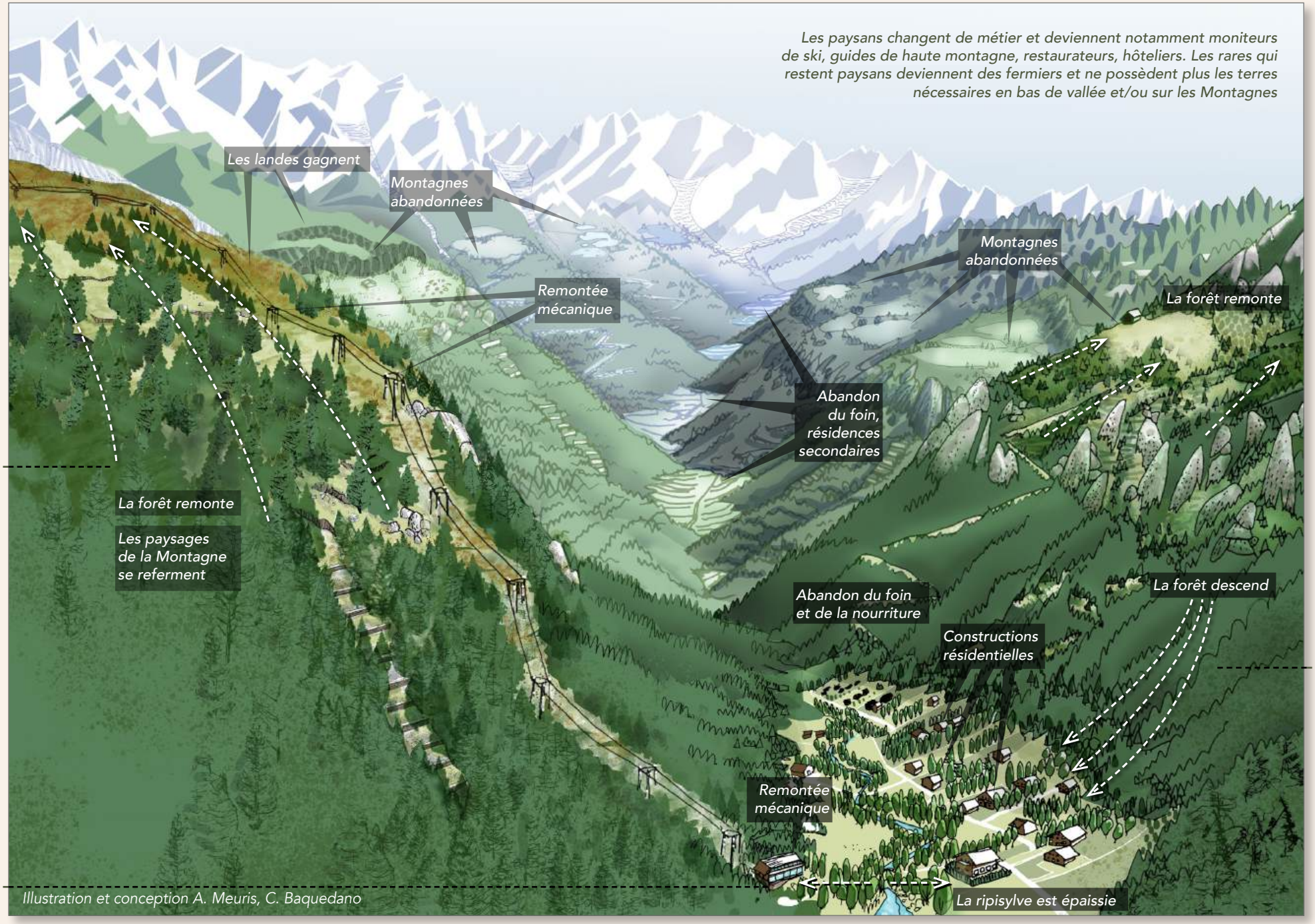


Etage haut = La Montagne

Forêt de pente

Etage bas

Les consortages dans les années 1960 à 1990



11

L'élevage transhumant est abandonné, beaucoup de Montagnes se referment

La montagne s'équipe de remontées mécaniques, se tourne vers le loisir, randonnées l'été et ski l'hiver

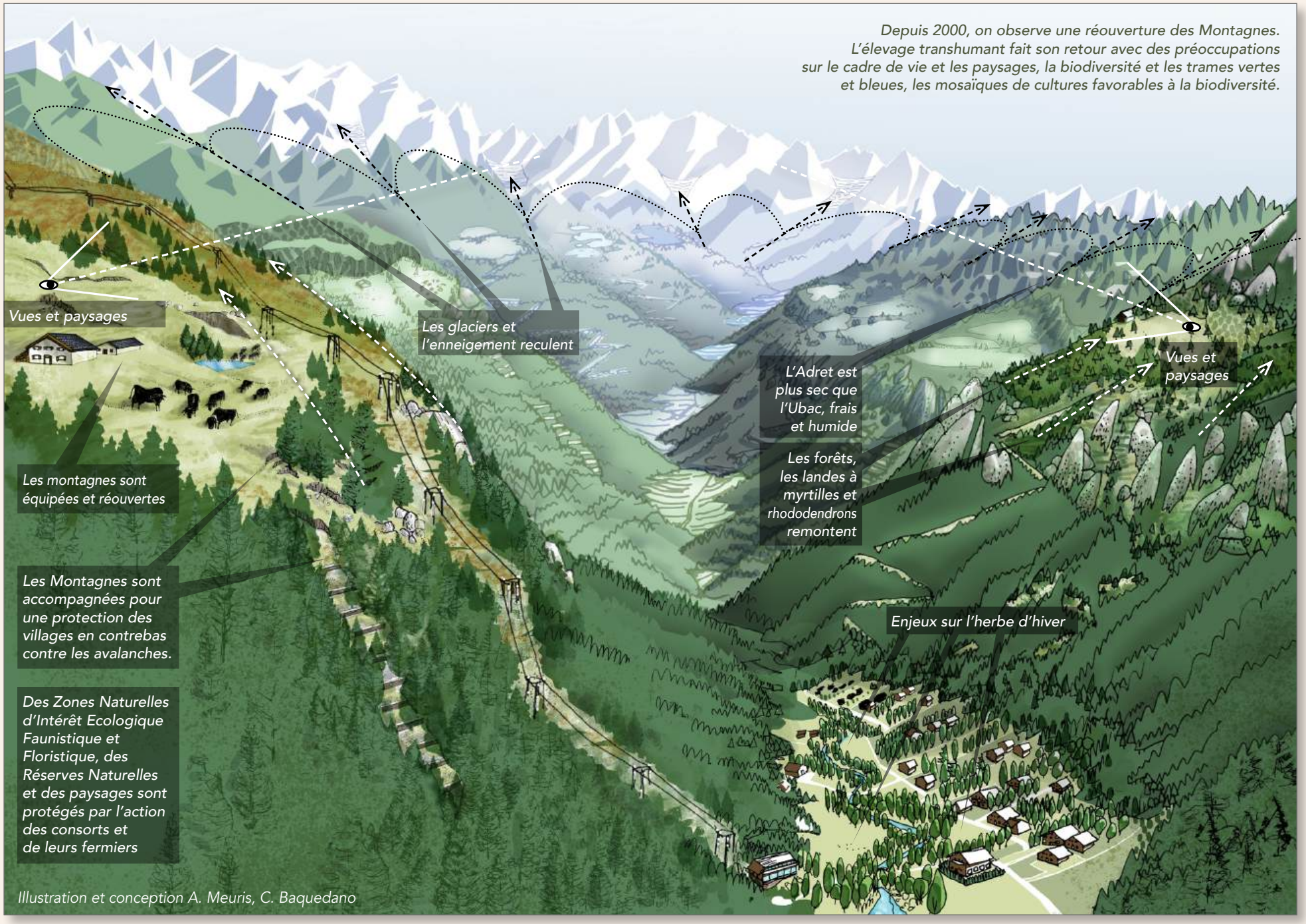
12

La forêt redescend, les espaces se boisent, les ripisylves s'épaississent

Les parcelles en lanière ne sont plus utilisées pour faire du foin ou de l'alimentation, mais des résidences secondaires

Illustration et conception A. Meuris, C. Baquedano

Les consortages aujourd'hui et demain



Les enjeux pour l'avenir de la vallée

Pour l'avenir des consorts et l'agropastoralisme dans la vallée de Chamonix, ces questions sont en jeu :

- Retrouver de l'herbe d'hiver dans le fond de vallée pour maintenir et redéployer le pastoralisme transhumant,
- Rouvrir les Montagnes pour accueillir des enfants de la vallée, mais aussi des transhumants venus de beaucoup plus loin, étant donné les sécheresses et les canicules de plus en plus courantes sur tout le territoire,
- Trouver des solutions concernant la fonte des glaciers et la ressource en eau pour abreuver les troupeaux l'été, le stockage n'étant plus une option.

LES EVOLUTIONS PAYSAGÈRES AU COURS DES SIÈCLES

Les paysages sont des marqueurs de l'histoire du territoire. Les changements d'usage des espaces sont visibles dans les paysages d'hier et d'aujourd'hui et témoignent des évolutions au cours des siècles.

Ces photographies aériennes sont issues du service « Remonter le temps » proposé par le site gouvernemental Géoportail. Elles permettent de visualiser les modifications des paysages et de percevoir les changements d'usage de ces espaces.

Les flèches rouges signalent la même position dans chaque photographie, entre les années 1950 et aujourd'hui.

Photographie aérienne vers 1950 | *Photographie aérienne actuelle*



Les Praz de Chamonix - Les Rosières - les Bois / La photographie aérienne de 1950 montre les parcelles laniérées de fond de vallée cultivées en prairies permanentes ou pour l'alimentation humaine. Les infrastructures sont présentes, l'Arve et l'Arveyron se situent en fond de vallée. Un village-rue est également présent, ainsi que le golf. Sur la photographie actuelle, tout a été urbanisé, avec les constructions résidentielles qui ont envahi les parcelles agricoles en lanières, y compris sur les franges des parcours des troupeaux, le boisement central a été grignoté et les parcours des troupeaux sont de moins en moins visibles. Analyse diachronique A. Meuris

Photographie aérienne vers 1950 | *Photographie aérienne actuelle*



Le Tour / La photographie aérienne de 1950 montre les parcelles laniérées de fond de vallée cultivées en prairies permanentes ou pour l'alimentation humaine, avec des parcours de troupeaux sur les franges. Sur la photographie actuelle, le village s'est très peu étendu. En revanche, les parcelles en lanières ont été remembrées en quelques très grandes parcelles : les consorts ne sont plus éleveurs et ont opté pour la location. Les parcours des troupeaux se sont également refermés sur les franges. Analyse diachronique A. Meuris

LES CONSORTAGES ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Au cœur de l'Agenda 2030 adopté en 2015 par les Etats membres de l'Organisation des Nations Unies (ONU), 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) ont été étudiés et fixés. Ils couvrent l'intégralité des enjeux de développement dans tous les pays tels que le climat, la biodiversité, l'énergie, l'eau, la lutte contre la pauvreté, l'égalité des genres, la prospérité économique, la paix, l'agriculture, l'éducation... Utilisée par de nombreux acteurs institutionnels, la notion d'ODD permet de traduire les activités mises en œuvre sur un territoire en notions génériques rapportées au développement durable et à ses objectifs.

Ainsi, décliner les éléments présentés dans ce livret en ODD permet d'illustrer de quelles manières les consortages de Chamonix et leur gestion sobre, responsable et soutenable par leurs communautés, répondent à ces objectifs.



Objectifs de Développement Durable



Maintien de races rustiques de vaches comme les Hérens
Actions pour la réinstallation d'agriculteurs



Eau claire issue des glaciers, également répartie
Infrastructures hydrauliques dans les alpages
Réflexions, actions sur les glaciers et l'eau, solidarité



Maintien des espaces ouverts, bois de chauffe et micro-centrales électriques

Exemples locaux



Les Hérens, les jeunes agriculteurs



L'eau sous le glacier des Bossons
Les bâches pour stocker l'eau



Stock de bois de chauffe

Objectifs de Développement Durable



Accueil pour le tourisme

Préservation de la culture

Politiques favorables aux agriculteurs



Maintien des espaces ouverts dans les alpages

Restauration des bâtiments

Politiques favorables aux emplois locaux



Herbe et ressources naturelles durables

Equilibre avec la biodiversité

Contrôle des impacts pour un tourisme durable

Exemples locaux



Création d'infrastructures d'accueil touristique

Attention portée à l'élevage

Diversification et revenus complémentaires



Installation de fromageries, d'écuries et d'habitat pour les bergers

Equipement des alpages et des fonds de vallée

Maintien des emplois locaux



Ouverture des pâturages dans les alpages

Objectifs de Développement Durable



Gestion de l'eau, recherche d'alternatives

Réduction des risques naturels (avalanches...)



Préservation des espaces de biodiversité, élimination des invasives

Restauration des forêts

Réflexions et actions sur la biodiversité



Elections et présidence tournante

Mandats à durée déterminée

Processus de participation

Association des consorts

Exemples locaux





Un mur pare-avalanche

Recherche de solutions pour l'élevage



Maintenir la diversité et la mosaïque des milieux





Organisation de visites dans les alpages, ateliers participatifs et concertation

REGARDS CROISÉS AVEC LES AYANTS DROIT

« Le consortage reste un espace où faire perdurer le lien social, une sociabilité villageoise, mais aussi le lien au territoire. C'est l'esprit qui fait vivre un village soudé. »
Un consort de la Montagne de Chéserys

Les communs fonciers ont joué de nombreux rôles par le passé et encore de nos jours : contribuer à l'autonomie alimentaire, fournir des énergies renouvelables, lutter contre les incendies et les inondations, assurer la gestion de l'eau et le rechargement des nappes phréatiques, créer des mosaïques de milieux qui génèrent et protègent la biodiversité, contribuer à une culture du risque sur les territoires[1], favoriser la cohésion sociale, ou encore créer et maintenir des emplois. Ces fonctions historiques, parfois oubliées, méconnues, apparaissent de nouveau comme fondamentales pour affronter les crises écologiques, climatiques, sociales et politiques que nous traversons.

Ces communs ont résisté à l'épreuve du temps en s'adaptant. Aujourd'hui, ils continuent d'innover, apportant des contributions essentielles aux populations.



Rencontre territoriale de l'AAVC avec la Chaire VALCOM, 8 juin 2024

1. Le fait qu'une population donnée connaisse les risques naturels du territoire.

Entre juin 2025 et juin 2026, des travaux ont été menés avec les ayants droit des consortages de Chamonix et l'équipe du projet interdisciplinaire « Communs ruraux et transition écologique : de la montagne à la mer ». Ces échanges ont permis de mettre en avant l'organisation systémique des consortages, les services qu'ils rendent au territoire et qui répondent aux ODD fixés par l'ONU.





Travail en salle avec les consorts et l'équipe d'étude en octobre 2025



Avec les consorts et l'équipe au départ de la télécabine de Plan Joran



Avec les consorts et l'équipe, montée à pied dans les Montagnes



Avec l'équipe d'étude, les consorts, un éleveur et sa famille dans la Montagne de La Pendant



Vue ouverte sur le Mont-Blanc, avec l'équipe d'étude et les consorts

PAYSAGE, PATRIMOINE ET TOURISME

« Nous voulons prendre soin de notre territoire contre le tourisme de masse et la consommation de la montagne. Nous voulons nous positionner dans l'orientation touristique de notre vallée, pour un tourisme plus doux et respectueux des milieux. »

Un consort des Montagnes de Lognan et des Chéserys

Equilibre du tourisme et du paysage

Le développement du tourisme de masse dans la vallée entraîne des usages incompatibles avec l'activité pastorale. Des randonneurs installent des bivouacs improvisés sur les alpages, compactant le sol et aplatissant l'herbe, ce qui compromet la qualité du pâturage. Le dépôt de déchets (emballages, bouteilles, restes de nourriture) par les promeneurs augmente la charge de nettoyage et crée des conflits avec les bergers et les agriculteurs, qui voient leurs espaces de pâturage détériorés et leurs pratiques traditionnelles perturbées.

Le réseau de consorts constitue aujourd'hui l'un des piliers du rayonnement touristique de la vallée de Chamonix. Les paysages ouverts des alpages, entretenus et maintenus ouverts par le pâturage, offrent des panoramas grandioses sur le Mont-Blanc et les massifs environnants. Ces paysages attirent chaque année des centaines de milliers de visiteurs pour la pratique de la randonnée, du ski sous toutes ses formes, du VTT, du parapente, du cyclisme, pour la science, la photographie ou le besoin de découvrir le patrimoine vivant des alpages. Les refuges et buvettes co-gérés avec les consorts (Charamillon, Blaitière, Lognan...) accueillent des randonneurs tout au long de l'été, tandis que l'hiver, les stations de ski de la vallée comme les Grands Montets, profitent de la proximité des pâturages pour proposer des itinéraires de ski et des descentes hors-piste.



Vue sur les paysages depuis les espaces ouverts des Montagnes



Les infrastructures d'accueil touristique

Cette synergie se traduit par des retombées économiques significatives : création d'emplois saisonniers (guides, bergers, artisans...), vente de produits locaux (fromage artisanal, viande...), ainsi que quelques faibles redevances versées aux consorts par la Compagnie du Mont-Blanc[1], qui rémunèrent l'accès aux alpages et aux infrastructures. Les consorts, conscients de ces enjeux, ont développé plusieurs leviers pour atténuer les impacts négatifs tout en capitalisant sur les atouts touristiques. Ils participent à l'organisation d'événements culturels (Fête de la Transhumance, rencontres autour du fromage) qui valorisent le patrimoine pastoral et incitent les visiteurs à adopter une attitude respectueuse du milieu alpin.



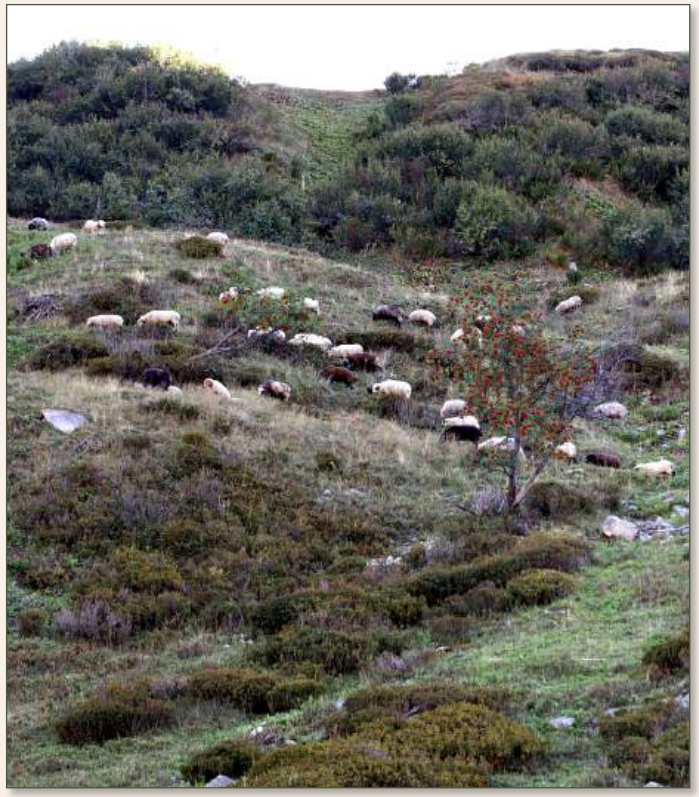
L'usure des sentiers par le vélotourisme et les VTT en montagne



Passage des touristes et signalétique installée dans la Montagne de Blaitière

1. Un exploitant de remontées mécaniques

Les consorts collaborent étroitement avec les sociétés de remontées mécaniques, le service « Pistes et Sentiers » de la Communauté de communes de la Vallée de Chamonix Mont Blanc et les offices de tourisme. Il s'agit notamment de synchroniser les travaux d'entretien des pistes avec la planification d'activités estivales, pour éviter des chevauchements dangereux entre les travaux d'implantation de canalisations et la fréquentation des itinéraires de randonnée. Des programmes de sensibilisation sont également proposés aux écoles, randonneurs, clubs de montagne, pour promouvoir le respect des zones de refuge, la collecte des déchets, l'interdiction des feux et de la baignade.



Un troupeau de brebis et chèvres broute dans la pente, ouvrant les paysages

LE COMMUN NOURRICIER

« (Les guides) vantent la tomme de Montroc aux touristes pour faire le lien entre fromage et paysage. »
Un consort de la vallée de Chamonix

Production de fromage

Les consortages favorisent un accès aux terres et aux ressources, permettent notamment de maintenir les races rustiques d'animaux (ODD 2) et favorisent une production agricole (ODD 8).

Dans la vallée, les alpages des consorts sont exploités de façon extensive par des bergers et agriculteurs locaux. Les consortages mettent à disposition les alpages et les infrastructures indispensables à l'activité pastorale.

Des vaches des races d'Hérens, d'Abondance ou de Tarentaise pâturent sur les alpages, ce qui maintient et valorise ces races rustiques et un élevage extensif qui fait partie de l'identité locale. Le consortage de Balme, par exemple, à 2000 m d'altitude est exploité en Groupement Agricole d'Exploitation en Commun et la moitié de ses 200 ha est travaillée. Un fromage artisanal, la tomme de Montroc, élaboré et affiné dans les fermes et les caves situées dans la Montagne du consortage de Balme, est commercialisé en circuit court, en vente directe à la ferme, dans les marchés locaux etc., ce qui valorise le terroir alpin et contribue à soutenir l'économie locale.



Affinage du fromage en alpage par la ferme de Montroc à Balme



La fromagerie installée dans l'alpage de la Montagne de Balme

LA RENOVATION DES ALPAGES

« Il n'y a pas d'alpage s'il n'y a pas d'exploitants »
Un consort de la Vallée de Chamonix



Un chalet rénové par les consorts dans la Montagne de Blaitière

Après la Seconde Guerre mondiale, de nombreux alpages ont été progressivement abandonnés, comme vu dans les blocs diagrammes des pages 9 à 14. Le dernier berger a cessé son activité en 1952. Dans les années 1960, plusieurs consortages ont décidé de louer une partie de leur territoire aux exploitants des remontées mécaniques, tout en abandonnant leurs activités agricoles. Leurs enfants se sont alors orientés vers d'autres métiers, hôtelliers, restaurateurs, guides de haute montagne, moniteurs de ski, ce qui a entraîné une dégradation des pâturages et des bâtiments d'alpage. Dans les années 2000, plusieurs consortages ont rénové les bâtiments et leurs paturages dont Balme, Charamillon, Blaitière et la Pendant.



Les bâtis de la Pendant en 2004



Les bâtis de la Pendant en 2008

Par exemple, dans le cas de la Montagne de la Pendant, située à 1 778 m d'altitude, l'utilisation pastorale remonte au XVe siècle et les bâtiments datent d'au moins 1811. Cet alpage compte 66 parts d'alpage répartis entre 51 consorts, sur une superficie de 241 ha. Les consorts ont signé une convention avec la Compagnie du Mont-Blanc pour la location des terrains destinés aux remontées mécaniques et à l'accès des skieurs en hiver. Grâce aux recettes issues de ce contrat de location, ainsi qu'à celles de l'Association Foncière Pastorale (AFP) et du département, le consortage a réhabilité les bâtiments de l'alpage en 2004. De 2007 à 2010, il a eu recours à la tonte animale pendant trois ans, permettant à 1 200 chèvres de Rove de paître sur le site et de réduire la végétation arbustive. Pendant cette période, une aide manuelle des consorts et de la Société d'Economie Alpestre (SEA) de Haute-Savoie a été nécessaire. Aujourd'hui 300 brebis Thônes et Marthod et chèvres de Rove paissent sur l'alpage ainsi que sur les pistes du domaine skiable de Lognan-Les Grands Montets-La Pendant. L'alpage est traversé par des sentiers de randonnée et l'habitat du tétras lyre y est préservé voire élargi. Grâce aux consorts et aux bergers qui travaillent avec eux, de nombreuses pistes de ski, alpages et paysages sont entretenus autour de Chamonix. Le pastoralisme s'exerce à l'intérieur d'un paysage vivant.



Et le développement durable ? Selon l'ODD 11, il faut redoubler d'efforts pour protéger et préserver les patrimoines culturels et naturels mondiaux, pour assurer un accès pour tous à des espaces verts et paysagers, à des espaces publics sûrs. Les pratiques de gestion par les consortages permettent de poursuivre cet objectif, accès aux pistes de ski, aux randonnées et à des espaces naturels préservés.

FAIRE SOCIÉTÉ, TRANSMETTRE

« C'est par la pratique qu'on essaie d'intéresser les jeunes. On les amène ici[1] pour faire les travaux, pour entretenir ce patrimoine. Quand on voit les résultats, le produit de nos efforts dans ce paysage, ça fait quelque chose. C'est une belle récompense, on se dit que ça marche. »

Un consort de Montagne de la Pendant



Moment convivial pendant la journée de corvée de défrichage et d'arrachage des plantes invasives organisée par les consorts, août 2025, les Chéserys

Aujourd'hui, les consorts prennent de l'âge, la participation des jeunes est limitée et le risque de perdre ces savoir-faire traditionnels est réel. Conscients de ce défi, les consorts proposent des initiatives de transmission en incitant les nouvelles générations à s'impliquer dans la gouvernance et les activités pastorales. Une table ronde a été organisée par le consortage des Chéserys en 2025 et les consorts ont été invités à venir en famille, dans un esprit d'échange intergénérationnel où chacun a pu s'exprimer librement et l'idée d'organiser une journée de « corvée » a été évoquée. Le comité de gestion de la Montagne a pris le relais pour structurer le projet, solliciter l'accord de la Réserve Naturelle des Aiguilles Rouges, engager une réflexion, associer les éleveurs au processus, mieux cerner les besoins et les attentes. En 2025 en été, une quinzaine de personnes se sont retrouvées sur l'alpage des Chéserys dont des jeunes d'une vingtaine d'années. Tous se sont impliqués pleinement dans cette journée, qui est devenue l'illustration concrète de ce que peut produire une gestion en commun : réfléchir collectivement à l'avenir, œuvrer à un projet fédérateur, croiser des compétences, des expériences et des visions parfois divergentes.

1. dans les alpages

BIODIVERSITÉ ET ALPAGES

Les consorts et la Réserve Naturelle des Aiguilles Rouges

« Le problème de la liberté, c'est que la liberté pour de plus en plus de monde, ça devient extrêmement limitant notamment pour la faune et pour la flore. »

Un consort des Montagnes de Lognan et des Chéserys



Un petit lac appartenant à l'intérieur de la Réserve Naturelle

La Réserve des Aiguilles Rouges est une zone protégée de 32,75 km^2. À l'intérieur de ses limites se trouve le consortage de Chéserys. Créée en 1971 à l'initiative de Jean Eyheralde, curé d'Argentière, la Réserve intercommunale des Aiguilles Rouges a été fondée en collaboration avec le consortage et d'autres acteurs. Dans les documents fondateurs, le consortage de Chéserys figure parmi les signataires. Les débuts de la conservation ont été animés par l'association Les Amis de la Réserve, qui regroupait des élus, chasseurs, pêcheurs, propriétaires d'alpages, guides, moniteurs de ski, hôteliers, ainsi que les Offices de Tourisme et des habitants des vallées. On peut la considérer comme une des premières réserves participatives dès le départ, c'est à dire comme un modèle collaboratif de conservation de la nature. En 1974, le statut de Réserve Naturelle Nationale a été accordé aux Aiguilles Rouges. Depuis 2000, l'association Agir pour la Sauvegarde des Territoires des Espèces Rares ou Sensibles (ASTERS) est chargée de la gestion du territoire. Le consortage est considéré comme l'un des 80 acteurs malgré son statut de propriétaire et il existe des tensions autour de la gestion de cet espace.

La gestion du surtourisme

En plus d'être propriétaire foncier au sein de la Réserve, le consortage des Chéserys possède et gère le refuge du Lac Blanc, un gîte d'étape à 2352m d'altitude. Les 700 ha de leur propriété sont structurés en Société Civile Immobilière pour faciliter toutes les relations concernant l'alpage, à laquelle s'ajoute une Société par Actions Simplifiée pour la gestion commerciale du refuge. Attraction touristique majeure l'été, ce lac attire plus de 2000 visiteurs par jour. Or, le surtourisme peut entraîner l'accumulation de déchets et la pollution du lac, s'il n'est pas correctement géré. Le consortage s'efforce régulièrement d'aborder cette question avec la Réserve afin de réduire les dommages à la biodiversité.

Depuis une quinzaine d'années, les consorts de toutes les Montagnes organisent des opérations de nettoyage des déchets laissés par les touristes (de l'ordre d'une tonne par an). Ils ont proposé de mettre en place des quotas payants pour limiter les nuisances irrémédiables. Dans les zones classées comme les sites protégés ou les ZNIEFF, les consorts doivent concilier la préservation des habitats sensibles avec les exigences de l'accueil du public. Or, le tourisme exerce une pression croissante sur les espaces alpins : sentes anarchiques et érodées créées par les traileurs, bivouacs improvisés laissant des traces et dépôts de déchets qui alourdissent les missions de nettoyage des bergers et des agents communaux, présence de chiens non tenus en laisse, feux de camp interdits, traileurs, VTTiste qui contribuent à la dégradation du couvert végétal et à la perturbation de la faune.



En mettant une partie de leur propriété en Réserve, en veillant sur la biodiversité dans leur territoire, les consorts conservent la biodiversité (ODD 15) et agissent pour la consommation responsable (ODD 12).

LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

« Il faut penser au Chamonix de demain. »
Un consort de la vallée de Chamonix



Les vues ouvertes sur la forêt vers le Mont-Blanc et les Aiguilles Rouges par le pacage des troupeaux

Le changement climatique ajoute une dimension supplémentaire aux défis du tourisme alpin. Le recul des glaciers, observé de longue date et mesuré depuis les années 1960[1], ainsi que la hausse des températures réduisent la fiabilité de la neige, ce qui contraint les stations à sécuriser les champs de neige, à diversifier leur offre[2] et à augmenter la fréquentation des alpages en été. Cette évolution accentue la nécessité de maintenir les alpages ouverts grâce au pâturage, la réduction du risque d'avalanche, des paysages accessibles, ouverts sur les vues vers les montagnes environnantes et attrayants pour les visiteurs.

1. Glacier de la Pendant et glacier de Lognan en retrait très rapide
2. Ski de printemps, activités estivales

La gestion du risque d'avalanche

Consortages et Montagnes

Autres propriétés collectives

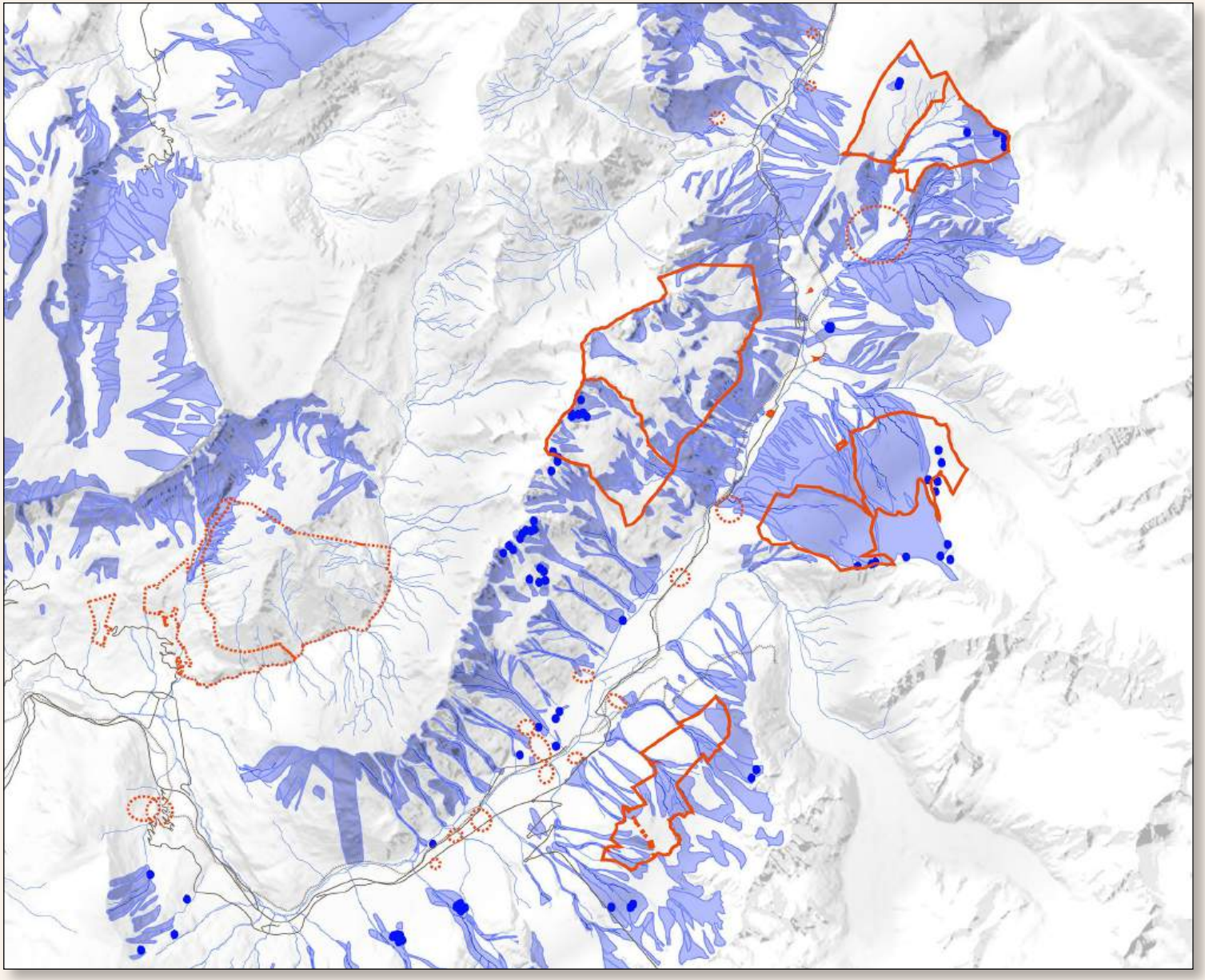
Ensemble de parcelles appartenant à une section de commune

Communauté des dépendances de Pormenaz et Société de la Montagne de Pormenaz Plateau

Risques d'avalanche

Ouvrages du service de Restauration des Terrains en Montagne

Couloirs d'avalanches



L'élevage pastoral transhumant est le pivot qui relie préservation de la biodiversité, réduction du risque d'avalanche et gestion durable de l'eau dans les alpages. Le passage du bétail maintient le couvert herbacé très court. Cette herbe rase a un effet autoagrippant, comme du « velcro », ce qui diminue la probabilité de déclencher des avalanches. Au contraire, lorsqu'il n'y a pas de pâturage, l'herbe pousse haut et forme une couche dense qui se plie sous le poids de la neige et crée une surface glissante qui augmente le risque.



Herbe broutée rase au premier plan, buissons de myrtilles au second plan



Vaches pâturant au premier plan du Mont-Blanc

Cette technique est utilisée par les équipes d'entretien des sociétés de remontées mécaniques. En été, elles travaillent avec les consorts et les bergers pour s'assurer que les pistes soient pâturées. Ainsi, elles réduisent le risque d'avalanche, mais aussi les coûts d'entretien et les émissions de CO_2 qui seraient générés par une intervention mécanique.



L'équipe avec l'éleveur de brebis qui pâturent les pistes



L'équipe avec le responsable des pistes de la station de ski et les consorts

Au début du XX^{e} siècle, les consorts de la Pendant ont construit des murs pare-avalanches dans la forêt pour protéger le village. Aujourd'hui, ces ouvrages sont construits par les exploitants de remontées mécaniques.



Un mur pare-avalanche de 1900



Un mur pare-avalanche actuel

L'eau et les glaciers

Les membres des consortages observent depuis plusieurs décennies un recul progressif des glaciers qui alimentent les alpages de la vallée de Chamonix.

Le glacier de La Pendant, aujourd'hui disparu, ne fournit plus son eau de fonte, tandis que le glacier de Lognan montre des signes évidents de retrait. Cette fonte accélérée, liée aux hausses de température observées dans le massif, réduit progressivement le volume d'eau courante obtenu lors de la fonte des neiges du printemps et de l'été et affecte les sources d'alimentation des réservoirs et des tourbières situées en altitude. Ainsi, c'est le régime de printemps et d'été des cours d'eau qui sera très probablement affecté dans les années à venir.



Le recul du glacier d'Argentière entre 1890 à gauche et 2015 à droite
Source : Changements climatiques dans le massif du Mont-Blanc et impacts sur les activités humaines - 2019 https://www.espace-mont-blanc.com/asset/rapportclimat.pdf

Conscients de la vulnérabilité de ces ressources et afin de pallier les étés plus secs, les consorts ont développé plusieurs stratégies de protection et de gestion de l'eau. Selon les spécificités de leurs alpages, ils ont installé et agrandi les réservoirs et les mares. Grâce à leur travail, un réseau de canalisations permet de fournir l'eau aux bergers, aux refuges et aux buvettes. Dans cette optique ils encouragent la coopération avec le gestionnaire des remontées mécaniques afin d'harmoniser les travaux relatifs au système d'eau, notamment en coordonnant le creusement des tranchées destinées à la pose des tuyaux avec les autres activités de la station.



Ainsi, les consorts contribuent à réduire les risques de catastrophes naturelles comme les avalanches, rendant ainsi les montagnes plus sûres pour les visiteurs comme pour les habitants à l'année.



Ils font aussi partie de ceux qui s'intéressent au changement climatique et mettent en place des mesures de lutte contre les sécheresses qui ne peuvent qu'augmenter dans les années à venir (ODD 13 et 6).

GOUVERNANCE DES COMMUNS



Représentants des sept Montagnes des consortages de Chamonix (2024)

Chaque consortage possède sa propre structure de gouvernance. En général, cela consiste en un Conseil d'Administration élu lors d'une Assemblée Générale avec un mandat de cinq ans. Les décisions majeures sont prises lors de ces Assemblées Générales.

Le financement du système varie selon chaque consortage. Cela peut inclure les revenus provenant des refuges, des restaurants, des bars, de l'agriculture et des gestionnaires des remontées mécaniques. Certains des consortages reçoivent par exemple un pourcentage sur chaque forfait vendu, alors que d'autres ne disposent d'aucune source de revenu.

« Quand on est tout seul on décide vite, mais on est tout seul. Le consortage, c'est la force du collectif, ça met plus de temps à prendre une décision, mais il y a plus d'idées et c'est donc plus riche. »
Un consort de la Montagne de Lognan

Afin de renforcer la coopération, sept de ces consortages se sont regroupés et ont créé l'Association des Alpages de la Vallée de Chamonix (AAVC). Elle ne se substitue pas à la gouvernance des consorts, mais elle harmonise les relations avec les acteurs externes comme la Compagnie du Mont-Blanc ou la commune de Chamonix et elle facilite les échanges d'informations. Elle possède également un conseil élu, avec des sièges pour les membres des sept consortages et une présidence tournante.



L'ODD 16 vise à ce que la prise de décisions soit dynamique, ouverte, participative, représentative, à ce que soient mises en place des institutions efficaces, responsables et transparentes. Les institutions des consorts sont de bons exemples de la manière dont les communs participent à cette démocratie locale.

CONCLUSION

Héritiers d'une longue tradition d'agropastoralisme transhumant, de protection et de transmission des ressources naturelles aux générations suivantes dans cette vallée, les consorts ont abandonné ce système ancestral au profit du tourisme dans les années 1960. Depuis les années 2000, ils redéveloppent l'élevage dans les Montagnes avec des préoccupations contemporaines sur la biodiversité, la crise écosystémique, le changement climatique, le délitement social en ruralité. La gouvernance démocratique des consorts est une des meilleures façons de réfléchir à l'avenir de la vallée. Aujourd'hui, les consorts sont des sentinelles pour apréhender positivement l'évolution des alpages de Chamonix.



Vue du consortage de Lognan depuis le consortage de Chéserys

Août 2026, conception en Creative Commons à Chamonix avec les ayants droit des consortages, 2024 à 2026

Entretiens : A. Crétier, O. Hymas, G. Walters, J. Ambrosio, A. Meuris, C. Baquedano, avec les consorts de la vallée de Chamonix

Photographies : J. Ambosio, G. Walters, O. Hymas, A. Crétier, C. Baquedano, les consorts de la vallée de Chamonix

Illustrations, analyse paysage, mise en forme du livret : G. Walters, A. Meuris, C. Baquedano

Cartographie : J. Ambrosio, A. Meuris

Texte : O. Hymas, G. Walters, J. Ambrosio, A. Meuris

Relectures : J.F. Joye, O. Chavanon, J. Ambrosio, G. Walters, A. Crétier, S. Ludwig, les consorts de la vallée de Chamonix

Unil.
CHAIRE PARTENARIALE VALCOM
Projet soutenu par Fondation de France
Association des Alpages Vallée de Chamonix